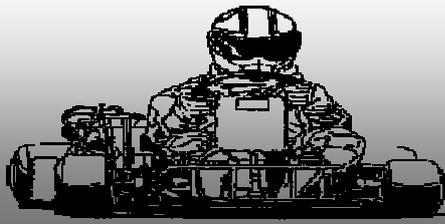


05-09-2015



6 Heures Karting **Indoor RC Lerna Fontanis**

Chers amis,

C'est avec grand plaisir que nous vous annonçons l'organisation de notre karting le **samedi 5 septembre 2015** au profit d'enfants défavorisés par la Vie.

Comme l'année passée, cette endurance de 6 heures se déroulera **INDOOR** sur le **circuit de BS Karting**, Zoning Industriel 4 à 6210 Frasnes-lez-Gosselies.

Nous espérons que vous nous ferez l'honneur d'y participer, encore une fois.

- Un magnifique circuit de 500m de longueur et de 6 m de large, à l'abri des intempéries.
- Des installations confortables avec vestiaire, douches, casques et salopettes à disposition.
- Un chronométrage moderne visible de la piste et du bar.
- Des karts modernes (Sodikart RT8 dernière génération, avec pédalier réglable, feux stops, ...).
- Bar et Frit-kot à prix démocratique.

Nous espérons que vous serez des nôtres soit en réservant une équipe de 6 coureurs, soit, plus simplement, en venant nous rendre visite dans une ambiance festive.

- **TIMING**
10h Accueil et enregistrement des pilotes
10h15 Vestiaire
11h Briefing sécurité des pilotes, warm-up
12h-18h Course
18h30 Proclamation des résultats et remise des prix.

1^{er} PRIX

12 bouteilles de champagne

2^{ème} PRIX

6 bouteilles de champagne

3^{ème} PRIX

1 magnum de champagne

Vous trouverez en annexe un formulaire d'inscription.

Recevez, Chers amis, nos amitiés rotariennes.

De la part de Joël Degroot, Président 2015-2016 Rotary Club Lerna Fontanis

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Jean-Luc Lebrun : Tél. 0477/30.56.36 et **Philippe Leseine :** Tél. 0475.37.53.36



Formulaire d'inscription

Nom de l'équipe :

Team Manager

Nom : Prénom :

Société : Téléphone :

e-mail :

Composition de l'équipe

	Nom	Prénom	Date de Naissance
1.
2.
3.
4.
5.
6.

Les concurrents s'engagent, par la présente, pour les 6 Heures Karting Indoor RC Lerna Fontanis le 5 septembre 2015.

Le prix de location d'un kart est de 650 €.

Le nombre de pilotes par équipe concurrente est fixé à 6 maximum, âgés d'au moins 16 ans.

Les concurrents dont les noms sont repris ci-dessus seront les seuls à pouvoir accéder au circuit et à participer à l'épreuve.

Ils signeront, au préalable, l'abandon de recours en annexe.

Les concurrents s'engagent à respecter les règles édictées par le directeur de course lors de l'épreuve.

Ce formulaire d'inscription est à renvoyer complété et signé avant le 15 juin 2015 à l'adresse suivante :

Rotary Club Fontaine l'Evêque
Jean-Luc LEBRUN
Rue Croix Favresse 119
6140 FONTAINE L EVEQUE
Jl.lebrun@skynet.be

L'inscription ne sera effective

qu'après réception du paiement d'un **acompte de 350 €, à verser pour le 30 juin 2015** sur le compte du Rotary Club Lerna Fontanis N° BE 80068900407577

Le solde de 300 € est à verser sur le même compte au plus tard le 25 août 2015.

Signature du Team Manager

Précédée de la date et de la mention « lu et approuvé »

ABANDON DE RECOURS

1. Pour être autorisés sur le circuit, les participants doivent avoir atteint l'âge de 16 ans. Les personnes de moins de 16 ans ne seront admises que si elles sont accompagnées de leurs parents ou ont une autorisation parentale écrite et dûment signée.
2. Rouler sous influence (alcool,...) étant strictement interdit, seules les personnes n'ayant pas franchi la limite légale seront autorisées sur le circuit.
3. Brussels South Karting (BSK) ne peut être tenu responsable pour d'éventuels dégâts aux voitures, motos, vélos garés à l'extérieur du bâtiment, ni pour la perte ou le vol d'objets se trouvant dans ceux-ci.
4. Brussels South Karting (BSK) ne peut être tenu responsable pour la perte d'objets personnels, leur vol ou des dégâts à ceux-ci.
5. Brussels South Karting (BSK) ne peut être tenu responsable pour d'éventuelles blessures.
6. Je reconnais avoir pris connaissance du règlement d'ordre intérieur qui est à ma disposition au guichet ticketing. Je m'engage à respecter celui-ci. L'accès à la piste peut m'être refusé en cas contraire.
7. Je conduirai le véhicule prudemment en tenant compte du fait que ni moi, ni les autres pilotes ne sont assurés contre d'éventuels dommages physiques ou matériels. En aucun cas, je ne tiendrai un autre participant, Brussels South Karting (BSK), son personnel ou collaborateur, l'un des organisateur responsable pour ces dommages.
8. Je suis obligé de porter un casque et de le fermer (visière ainsi que lanière). Je ne peux pas conduire avec des vêtements amples et si j'ai des longs cheveux, je dois les attacher et les cacher de façon sûre.
9. Je suis responsable de tout le matériel (kart, salopette, casque,...) mis à ma disposition.
10. Je reconnais connaître le règlement, l'approuver et m'engage à l'appliquer.
11. Je reconnais avoir pris connaissance du briefing karting "comment conduire un kart" (y compris le code des drapeaux).
12. J'abandonne tout recours vis-à-vis de Brussels South Karting (BSK), ses propriétaires, le personnel, les collaborateurs, les organisateurs de course, le Rotary Lerna Fontanis et ses membres et toute autre personne impliquée.
13. Je, soussigné, me déclare d'accord avec et sur tous les points mentionnés ci-dessus.

PAR MESURE DE POLICE, L'ACCES ET LA SORTIE DU BSKARTING DOIVENT SE FAIRE IMPERATIVEMENT PAR LE CHEMIN DU SAUCY A PARTIR DE 19H00.

Date

Nom et signature du pilote

Nom et signature de la personne responsable
(OBLIGATOIRE pour les mineurs)